

ESSEN (MPE-Média) - Les groupes Thyssenkrupp et Tata Steel ont décidé de mettre fin à leur projet de co-entreprise de production d'acier en Europe, expliquant que la Commission européenne leur avait posé récemment de nouvelles demandes au titre de la loi antitrust qui invalident l'intérêt de ce projet.

L'information tombée le 10 mai sur le fil des rédactions vient interrompre la recomposition de plusieurs entités filiales du producteur d'acier allemand Thyssen et du groupe anglo-indien Tata Steel, le premier annonçant dans le même temps son projet de faire entrer en bourse sa filiale Thyssenkrupp Ascenseurs au lieu de la scission envisagée dans le cadre des conditions posées par l'Europe pour créer cette JV.

« Pour thyssenkrupp et Tata Steel, de nouveaux réaménagements réduiraient l'intérêt des synergies recherchées via cette fusion au point d'en invalider l'objectif économique », ont déclaré les dirigeants des deux groupes, estimant que la Commission économique n'approuverait pas leur projet même réaménagé.

« La récession économique en cours et ses effets sur les affaires ainsi que l'environnement ambiant des marchés de capitaux ont rendu les options stratégiques du groupe caduques et non viable l'idée d'une séparation complète entre ses entités », ajoute Thyssen, dont le porte-parole explique que sa direction va opter pour une approche plus flexible de ses actifs, renforcer son assise capitalistique pour en assurer la durabilité en faisant entrer en bourse sa division ascenseurs, réintégrant sa division acier Europe dans sa holding, anticipant de fait une perte nette d'environ 3 millions d'Euros cette année tout en repensant la gestion de ses plaques et commodités en acier au carbone, afin de limiter le montant des amendes que le groupe pourrait devoir payer au titre des lois anti cartels allemandes, suite à ces nouvelles dispositions.

Une coentreprise recalée par la Commission européenne

De son côté, Tata Steel Europe rappelle avoir signé en juin 2018 des accords pour créer avec Thyssenkrupp une JV européenne à 50/50 dédiée au service de leurs clients, au

développement technologique et à la durabilité de leurs productions d'acier. Tata Steel ajoute comme Thyssen avoir discuté le 10 mai avec la Commission européenne des conditions d'acceptation de leur projet, « ce qui a rendu de plus en plus clair le fait que la Commission n'avait pas l'intention de valider leur projet de JV, sans attendre de leur part d'autres modifications substantielles via des ventes d'actifs dans l'entité envisagée, alors que les deux groupes avaient travaillé intensément avec toutes les autorités de régulation concernées dont la Commission elle-même pour obtenir son accord ».

Et Tata Steel de conclure comme Thyssen que « de nouveaux réaménagements réduiraient l'intérêt des synergies recherchées via cette fusion au point d'en invalider l'objectif économique ». Tata Steel note qu'environ 2/3 des affaires du groupe sont basées en Inde et jouissent d'une position profitable au présent comme dans l'avenir proche, avec près de 33 millions de tonnes d'acier produites par an, un haut niveau de diversification géographique, un chiffre d'affaires supérieur à 22,6 Mds de dollars sur l'année financière écoulée fin mars et l'acquisition récente de Bushan Steel Ltd en 2018.

La concomitance de ce retrait de projet de JV et de la montée en puissance des barrières douanières entre les Etats-Unis et la Chine, en pleine recomposition des actifs européens de production d'acier, peu après l'accord donné à ArcelorMittal d'acheter l'aciérie ILVA de Tarente, ex RIVA en Italie, acceptée par la Commission européenne en contrepartie de la cession de cinq de ses sites européens à Liberty House Group ne relève en rien du hasard.

C.J.

Voir aussi sur :

<https://www.thyssenkrupp.com/en/newsroom/press-releases/press-release-146592.html?id=182402>



**IMPROVE YOUR FRENCH AND YOUR
MARKETS, FIGHT AGAINST CLIMATE
& BECOME A RAW MATERIAL & ENERGY
WITH MPE-MEDIA YEARLY NEWS & EVENTS
WIN CY SPECIAL MEMBERSHIP**

www.mpe-media.com